

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL D'ARGELLIERS

Séance du jeudi 28 septembre 2023
Délibération n°2023-16

Nombre de Membres :

du Conseil Municipal : 13
en exercice : 13
présents : 10
Représentés : 2

Votes :

Pour : 12
Contre :
Absentions :

Date de la convocation du Conseil Municipal : vendredi 22 septembre 2023 (par mail)
Date d'affichage de la convocation : vendredi 22 septembre 2023

Présents : Pierre AMALOU, Claudie BERARD, Alain FOURNIER, Vincent BOUBAL, Valérie GROS, Gaëlle ROUX- MENON, Yves LEBORGNE, Catherine DUSCHA, Jean Michel CLAREY, Thierry AILLAUD

Absents : Séverine RAMON

Absents excusés : Bernard TREMOULET, Florence LAUSSEL

Pouvoirs : Bernard TREMOULET à Claudie BERARD, Florence LAUSSEL à Catherine DUSCHA

Secrétaire de séance : Yves LEBORGNE

Décision modificative n°2 – Budget communal

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14,
Vu le budget de la commune d'Argelliers présenté en séance publique au Conseil Municipal le 13 avril 2023,

Claudie BERARD propose au Conseil Municipal d'autoriser la décision modificative suivante du budget de l'exercice 2023 :

Cette décision modificative est prise suite afin de prendre en charge les intérêts supplémentaires à régler concernant la ligne de trésorerie.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, DECIDE :

Dans la section de fonctionnement :

- De diminuer le compte 022/022 « dépenses imprévues » pour un montant de 6 000 euros,
- D'augmenter le compte 6226/66 « Honoraires divers » de 6 000 euros.

Dans la section d'investissement :

- De diminuer le compte 2135/21 opération 41 de 10 000 euros,
- D'augmenter le compte 2111/21 opération 79 de 3 000 euros,
- D'augmenter le compte 21318/21 opération 10 de 7 000 euros,

Les modifications au budget sont présentées dans les tableaux suivants :

Budget COMMUNAL Section de fonctionnement			
Dépenses			
Chapitre	Imputation	Libellé	Montant
022	022	Dépenses imprévues	- 6 000 €
		<i>Crédits ouverts au compte avant modification</i>	54 280 €
		<i>Crédits ouverts au compte après modification</i>	48 280 €
011	6226	Honoraires divers	+ 6 000 €
		<i>Crédits ouverts au compte avant modification</i>	20 300 €
		<i>Crédit après modification</i>	26 300 €
Total DM 2			6 000 €

Budget COMMUNAL Section d'investissement			
Dépenses			
Chapitre	Imputation	Libellé	Montant
21	2135 op 41	Installations générales...	- 10 000 €
		<i>Crédits ouverts au compte avant modification</i>	136 000 €
		<i>Crédits ouverts au compte après modification</i>	126 000 €
21	2111 op 79	Terrains nus	+ 3 000 €
		<i>Crédits ouverts au compte avant modification</i>	0 €
		<i>Crédit après modification</i>	3 000 €
21	21318 op 10	Autres bâtiments publics	+ 7 000 €
		<i>Crédits ouverts au compte avant modification</i>	14 000 €
		<i>Crédits ouverts au compte après modification</i>	21 000 €
Total DM 2			10 000 €

Fait à ARGELLIERS, le 28/09/2023

Acte rendu exécutoire

Après envoi en préfecture le 03/10/2023

Après affichage le 03/10/2023

Le Secrétaire
Yves LEBORGNE



Le Maire
Pierre AMALOU

